

Ligue Bouliste Régional du Grand Est



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Site web : www.lbr-grand-est.fr
Adresse mail : lbrgrandest@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LBR DU GRAND EST

6 décembre 2025

N/Réf :
ADM/AG/CR_AG20231202

Destinataires :
Les membres du Comité Directeur
et les présidents des AS de la LBR
du Grand Est

Président :
LHUILLIER Jean - Marie
4 rue des Tisserands
88450 VINCEY
lhouilier.jean-marie@bbox.fr
Tél : 06 09 23 78 14

Secrétaire :
GRELIER Thierry
4 rue de l'Abbé Mangin
57420 FLEURY
thierry.grelier@free.fr
tel : 06 07 09 29 31

Trésorier :
Adrien STAUFFER
71 rue du Civray
57800 Freyming-Merlebach
alepresident@free.fr
tel : 0675413350

Responsable BOULY :
GERARDIN Jean - Yves
1 rue Saint Exupéry
88800 VITTEL
jy.gerardin@orange.fr
tel : 06 14 34 86 68

La séance est ouverte à 14h00 par Thierry GRELIER qui remercie la section ASPTT Nancy d'avoir mis à disposition la salle de réunion du boulodrome rue Mac Mahon ce matin pour la réunion du Comité Directeur et des responsables de commissions ainsi que pour la préparation du déjeuner ce midi par les bénévoles du club.

Il procède à l'appel des membres de l'Assemblée Générale (CBD + AS) : (selon Annexe 01)

Thierry GRELIER remercie la majorité des AS ayant répondu à sa convocation.

Présents (16) / Représentés (7) / Absents (7) - Le quorum est atteint : 23/30.

Pour le bon déroulement de cette AG, des slides ont été préparés afin de suivre l'ordre du jour envoyé sur la convocation. Quelques légers ajustements ont été réalisés lors de la réunion matinale de préparation afin de traiter l'ensemble des sujets prévus.

Avant de passer la parole pour son rapport moral à Jean-Marie LHUILLIER, Thierry GRELIER souhaite comme à son accoutumé que l'Assemblée Générale observe une minute de silence en mémoire de nos proches et amis boulistes disparus au cours de la saison jusqu'à ce jour et en particulier suite au décès récent de Bruno LARO (ancien joueur de la Boule du Parc et de l'ASPTT Nancy). Les membres présents ont également une pensée pour Anthony CHARPENTIER et sa famille suite à la disparition tragique de son fils ainé dans l'incendie du week-end précédemment à Neuves Maisons.

Rapport Moral du Président

Jean Marie remercie les présents et évoque son cas personnel avec des problèmes de santé qui l'ont un peu éloigné du Sport Boules ces derniers temps..

Il revient sur l'année écoulée et les évènements marquants :

- La ligue M3 au déroulement sans accroc,
- L'évènement notable avec l'organisation d'une étape de Ligue M1 par Gérardmer
- La forte participation au double mixtes (30 équipes)

Il n'a rien d'autres à ajouter et passe la parole au secrétaire pour suivre le déroulement de l'AG.

Retour du Comité Directeur et bilan des commissions (voir les slides présentés en Annexe 02 page 4 à 6)

A noter au niveau de la Commission des jeunes, le remplacement de Christian CACHOUX par Clément FEDRY (Accepté à l'unanimité par l'AG de ce jour)

Adoption du PV de la précédente Assemblée Générale

Sur proposition du secrétaire, le Compte-Rendu de l'AG de la saison précédente est adopté à l'unanimité par l'AG de ce jour.

Le secrétaire passe la parole au Trésorier pour le bilan financier de la saison dernière.

Rapport financier

Bilan financier 2024/2025 : (Annexe 02 page 7 à 8)

Adrien évoque son année (démission puis reprise de sa fonction quelques mois après le décès de sa fille).

La saison 2024/2025 fait état d'un bilan négatif de -457,50€ à fin 08-2025 avec des dépenses pour un montant de 8 229,50 € et des recettes pour un montant de 7 772,00 € (baisse de la subvention de la FFSB : 1 000€ au lieu de 1 500€ la saison dernière)

Le Commissaire aux comptes (Raymond FABINI) a donné son quitus au Trésorier sur son bilan annuel et le secrétaire le félicite sur sa rigueur dans sa présentation claire et précise et le suivi tout au long de l'année.

L'Assemblée Générale de ce jour vote le bilan financier à l'unanimité.

Prévision budgétaire 2025/2026 : (Annexe 02 page 9)

Adrien présente les prévisions budgétaires qu'il a préparé, un montant des dépenses et des recettes à l'équilibre de 8 880€.

Pour l'année 2025/2026, pas de changement sur les subventions qui seront versées par la LBR aux CBD dont leurs joueurs sont qualifiés au CDF :

- En Simple : 120€ par joueur qualifié
- En Double : 140€ par équipe qualifiée
- En Triple : 200€ par équipe qualifiée
- En Quadrette : 250€ par équipe qualifiée

Charge aux CBD de compléter (ou non) et de donner cette subvention à leurs joueurs.

L'Assemblée Générale de ce jour vote le budget prévisionnel à l'unanimité.

Rapport Bouly :

Jean Yves GERARDIN nous a présenté les effectifs de la saison à venir lors du comité directeur de ce matin, **502** licenciés à ce jour, contre **508** en 2024

- Soit **6 licences** en moins cette année, réparties ainsi par CBD : -6 (67-68), +15 (57), -9 (51), -4 (88), -2 (54)

A noter que le club de Bening enregistre 9 licences jeunes supplémentaires cette année.

En pièce jointe, la répartition des licenciés de la LBRGE sur la saison 2025-2026. (Annexe 03)

Secrétariat :

Rapport Sportif : Résultats 2024-2025 (voir Annexe 02 page 11 & 12)

Les principaux résultats, présents sur le site de la LBR, sont présentés en AG et les différents champions de nos compétitions régionales et autres manifestations organisées la saison dernière sont félicités en séance.

A souligner, la faible participation en quadrettes vétérans 4^{ème} division, 4 équipes seulement à Pontfaverger lié au fait de l'organisation à Nancy du qualificatif interrégional Vétérans TD avec la BFC qui avait vu 10 équipes participées dont 9 de la LBRGE qui ne pouvaient plus participer au Vétérans 4^{ème} division. Cette compétition ayant d'ailleurs été remportée par la seule équipe de Bourgogne Franche-Comté, l'équipe Blanc de Chenove.

Calendrier et organisation des manifestations 2025/2026 : (voir Annexe 02 page 14 & 15)

Un rappel pour le double mixte : il est nécessaire d'avoir des licences féminines pour l'organiser dans le CBD prévu, il avait donc été décalé l'année dernière du CBD57 au CBD54, cette année il aura bien lieu dans le CBD 67/68/88.

Changements à prendre en compte dans la répartition des qualifiés par secteur en 2026 :

- En Simple M4 en 2026, le nombre de qualifiés passe de 1 à 2 dans le secteur Champenois et de 3 à 2 dans le secteur Vosges/Alsace.
- En Double M3, le nombre de qualifiés passe de 2 à 1 dans le secteur Champenois et de 1 à 2 en Moselle.

La date de la finale régionale des AS 3/4 est défini lors de l'AG au **23/05/2026** à la place de la finale des AS du secteur Vosges/Alsace, charge à eux de faire cette finale de secteur avant.

Présentation en séance de l'organisation de la ligue M3 cette saison et un petit rappel des résultats en cours après 2 journées. (voir Annexe 02 page 16). L'organisation de la journée qualificative régionale M3 se déroulera à Jarny le **21/06/2026**.

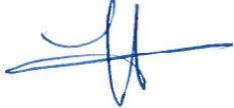
Informations et questions diverses : (voir Annexe 02 page 18)

A partir de la saison prochaine, les frais d'arbitrage de la Ligue M3 seront pris en charge par les AS organisatrices comme actuellement dans toutes les compétitions qualificatives de la LBRGE. Approuvé à la majorité de cette AG (une abstention du Thillot)

Lors de la prochaine Assemblée Générale de la LBRGE, prévue une semaine avant dans le calendrier 2026 (par rapport à cette année), soit le **28/11/2026**, seront convoqués tous les licenciés ayant été au moins en $\frac{1}{4}$ de finale d'un championnat de France pour récompenses et félicitations en présentiel.

Fin de l'Assemblée Générale

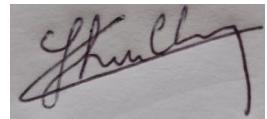
La séance est levée à 16H00 par le président qui propose de boire le verre de l'amitié organisé par l'ASPTT Nancy.



Le Secrétaire Régional
Thierry GRELIER



Le Trésorier Régional
Adrien STAUFFER



Le Président Régional
Jean Marie LHUILLIER

